



Comité de pilotage Natura 2000



Réunion du 06 septembre 2007

MEMBRES PRESENTS :

- Sous-préfecture de Senlis
 - Commune de Boran
 - Commune d'Ermenonville
 - Commune de Lévignen
 - Commune de Nanteuil-le-Haudouin
 - Commune d'Orry-la-Ville
 - Commune de Péroy-les-Gombries
 - Commune de Senlis
 - Commune de Thiers-sur-Thève
 - Commune de Ver-sur-Launette
 - Commune de Versigny
 - Communauté de Communes du Pays de Valois
 - PNR Oise – Pays de France
 - DIREN de Picardie
 - DRIRE Ile de France
 - DDAF de l'Oise
 - DDE de l'Oise
 - DDEA 95
 - ONF Chantilly
 - Centre Régional de la Propriété Forestière
 - Chambre d'Agriculture de l'Oise
 - Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, Val d'Oise, Yvelines
 - Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien
 - ADASEA de l'Oise
 - Base aérienne 110 de Creil
 - Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs de l'Oise
 - Comité départemental du tourisme équestre
 - Conservatoire des Sites Naturels de Picardie
 - Union des Amis du Parc (AP3F)
 - CORIF
- Mme JACQUOT Sandy
 - Mrs De MOUSTIER et RONCIN
 - Mme FRIEZ Josette
 - Mr WAWRZYMIAK
 - Mr DUPILLE Philippe
 - Mr CHEVALIER Allain
 - Mr NAU Jean-Claude
 - Mme DU GRANDRUT Claude
 - Mr BOYELLE Jacky
 - Mr CHERON Yves
 - Mr BACOT François
 - Mr NAU Jean-Claude
 - Mme CAPRON Sylvie et Mr HERCENT Jean-Luc
 - Melle MILANO Sandrine
 - Mr DURANTON Joël
 - Mmes DEBATISSE Huguette et BADSI Maria
 - Mme CHABRIER-GAY
 - Mme BARTHELEMY Patricia
 - Mr VERMOYE Jean-Marc
 - Mr BACOT François
 - Mr DE LA BEDOYERE Jean-Marc
- Mr ABRY Alexandre
 - Mr FILOCHE Sébastien
 - Mme SAVREUX Laurence
 - Capitaine IMOUZA
- Mr BACOT François
 - Mr ROUDIER Régis
 - Mr DAS GRACAS Emmanuel
 - Mr BOCQUILLON Jean-Claude
 - Mr BARTH Franz

MEMBRES EXCUSES :

- Commune d'Avilly-Saint-Léonard
- Commune de La Chapelle-en-Serval
- Commune de Montlognon
- Commune de Pontarmé

- Conseil Régional de Picardie
- Conseil Régional d'Ile de France
- Conseil Général du Val d'Oise
- Réseau Ferré de France

Monsieur CHERON, Président du Comité de Pilotage chargé d'accompagner l'élaboration du document d'objectifs des sites Natura 2000 ZPS « Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi » et du SIC « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » accueille les personnes présentes et communique la liste des membres qui se sont excusés.

Monsieur CHERON rappelle que cette réunion de comité de pilotage concerne l'élaboration d'un document d'objectifs Natura 2000 et introduit la séance.

« En déclinaison d'une volonté européenne de protéger certains habitats naturels ou d'assurer la protection d'espèces animales, une partie de notre territoire a été retenue par l'Etat :

- un secteur « massif des trois forêts » avec une extension sur le Val d'Oise
- un secteur « Bois du Roi » sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Valois

L'Etat a souhaité un pilotage du document d'objectifs par les élus du secteur et c'est dans ce cadre que j'ai été élu président du comité de pilotage. Je suis membre du Parc naturel régional Oise – Pays de France et de la Communauté de Communes du Pays de Valois. Deux Vice-Présidents m'accompagneront, mes collègues :

- Monsieur NAU, maire de Péroy-les-Gombries
- Madame DU GRANDRUT, adjointe au maire de Senlis.

Le comité de pilotage est composé de près de 100 membres dont :

- 36 communes,
- 6 communautés de communes,
- Le Parc naturel régional,
- 1 syndicat d'aménagement,
- 2 départements,
- 2 Régions,
- Des services de l'Etat,
- 12 associations,
- 5 syndicats

La maîtrise d'œuvre du document d'objectifs sera assurée par le Parc.

Un grand travail nous attend afin d'assurer la protection durable des habitats naturels tout en les rendant ouverts.

Monsieur le Sous-Préfet nous a demandé de faire le travail dans un délai de 2 ans, ce qui est relativement court. »

A l'issue d'un tour de table organisé afin que les participants se présente, Monsieur CHERON annonce l'ordre du jour :

- Présentation de la démarche Natura 2000
- Présentation des sites des « trois forêts et bois du Roi » et des espèces
- Le document d'objectifs
- Calendrier prévisionnel

- LA DEMARCHE NATURA 2000

Madame DEBATISSE, de la DDAF de l'Oise, présente la démarche Natura 2000 (cf. document joint)

A la demande de Monsieur CHERON, Madame DEBATISSE indique que 4 documents d'objectifs sont déjà achevés dans l'Oise (Vallée de l'Automne, Moyenne vallée de l'Oise, Marais de Sacy et Cuesta du Bray) et que plusieurs autres sont en cours d'élaboration.

En réponse à une question de Madame DU GRANDRUT, Madame DEBATISSE informe qu'une carte des sites Natura 2000 de France peut être consultée sur le site Internet du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable.

Madame DEBATISSE précise également que les sites « Oiseaux » sont généralement grands et que le site des trois forêts est dans la moyenne.

- LES SITES ET ESPECES DES « TROIS FORETS ET BOIS DU ROI »

Jean-Luc HERCENT présente les sites et les espèces qui justifient la désignation de ceux-ci (cf. document joint).

- LE DOCUMENT D'OBJECTIFS ET CALENDRIER

Jean-Luc HERCENT présente un calendrier prévisionnel pour la réalisation du document d'objectifs (cf. document joint).

Monsieur DE MOUSTIER informe qu'il existe déjà des études comme par exemple pour le secteur du Lys et souhaite savoir si le travail sera refait.

Monsieur CHERON indique qu'il n'est pas envisagé de refaire des études déjà réalisées et Jean-Luc HERCENT précise qu'un travail préalable permettra de recenser tous les travaux antérieurs afin d'adapter les nouvelles études à conduire. Il ajoute que néanmoins une actualisation de certaines données sera probablement nécessaire pour répondre aux objectifs proposés par l'Etat.

Monsieur CHERON informe que la Parc va lancer une procédure d'appel d'offre pour la réalisation d'une partie des travaux à effectuer pour élaborer le document d'objectifs. Il propose qu'une première sélection des bureaux d'études qui auront répondu soit réalisée par lui-même et les vice-présidents avec l'aide du Parc. S'agissant de l'audition des bureaux retenus, il s'interroge sur la participation des membres du Comité de pilotage.

Monsieur BOCQUILLON souhaite connaître les critères de sélection.

Madame CAPRON indique que cette sélection sera réalisée avec les critères qui figureront dans le cahier des charges.

Après discussion, il est convenu que tout membre du comité de pilotage pourra participer à l'audition des bureaux d'études. Mais pour des raisons logistiques il est demandé aux membres qui souhaitent y participer de se faire connaître auprès du Parc.

Monsieur CHERON indique qu'après cette audition, le Bureau du Parc validera le choix du bureau d'étude et le budget de réalisation du document d'objectifs. Les demandes de financement seront alors adressées à la DIREN Picardie pour un cofinancement Etat et Europe (FEDER).

Madame MILANO confirme le principe d'un financement à 100% par l'Etat et l'Europe de ce projet.

Jean-Luc HERCENT ajoute que le travail d'élaboration du document d'objectifs devrait donc être engagé en début d'année 2008.

- POINTS DIVERS

Monsieur CHERON interroge les participants sur l'heure de réunion des comités de pilotage en faisant remarquer qu'il y a un partage entre les « élus » plutôt pour le soir et les « administratifs » plutôt pour la journée.

Après discussion, où les avis sont partagés, il est décidé de tenir les prochaines réunions à 17h00.

Il est cependant indiqué que l'audition des bureaux d'études se ferait quant à elle en journée.

Monsieur CHERON constate qu'il n'y a plus de questions et remercie les personnes présentes pour leur participation.